

**N° 29/11.09**

**PREAVIS N° 29/9.09**

**DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 306'000.00 POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS  
ET D'UNE PLACE DE JEUX SUR LE SITE DE LA GRACIEUSE, SUBSIDES NON DEDUITS**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission chargée de l'étude du préavis susmentionné s'est réunie à une reprise, le mercredi 16 septembre 2009 à la *Salle des pas perdus* de l'Hôtel de Ville. La commission était composée de Mmes et MM. Anne-Catherine AUBERT, présidente de la séance et rapporteur de la majorité, Esther BURNAND, Claudine DIND, Christine GOLAY, Giuseppina BIERI, Claude BRUNNER et Rémy DELALANDE, rapporteur de la minorité.

La commission tient à remercier les représentants de la Municipalité pour leur disponibilité et explications.

Après un débat animé, mais *fair-play*, une majorité s'est dessinée à six voix contre une. Le présent rapport défend donc **le point de vue de la minorité** composée uniquement du soussigné.

## **1 PREAMBULE**

Alors qu'un premier terrain multisports a déjà été aménagé en 2008 dans la cour du Collège du Petit-Dézaley pour un coût de seulement CHF 119'000 et de dimension plus petite, la Municipalité rappelle que ce premier projet prévoyait déjà une installation similaire sur le site de la Gracieuse. A l'instar du Petit-Dézaley, une demande avait été adressée à la Municipalité par des adolescents de la Gracieuse en date du 26 septembre 2008, demandant à bénéficier d'un terrain multisports dans leur quartier.

## **2 DISCUSSION EN COMMISSION**

Après avoir fait un tour de table en commission, il est apparu que les fortes réserves émises par le soussigné concernant ce projet ne pouvaient être réunies dans un rapport commun. Afin d'éviter un écart linguistique trop important lors l'expression de nos prises de position divergentes, et par clarté pour le lecteur, la présidente du rapport de majorité et le président du rapport de minorité ont donc décidé de faire deux rapports séparés et espèrent ainsi susciter davantage de débats lorsque cet objet sera traité au Conseil communal.

### 3 RESERVES VIS A VIS DU PROJET

#### 3.1 *Un précédent peu glorieux au Petit-Dézaley*

Comme le Conseil communal s'en rappelle, la construction du terrain multisports du Petit-Dézaley a fait couler beaucoup d'encre entre les riverains aux abords du terrain, et la Municipalité, accusée d'avoir mis dos-à-dos des habitants écœurés et des jeunes mal élevés.

Une pétition des riverains a été récemment acceptée par le Président du Conseil communal et renvoyée en commission pour examen. Celle-ci rendra son rapport ultérieurement.

Néanmoins, la légèreté affichée par la Municipalité pour prendre au sérieux les récriminations des riverains et le manque patent de surveillance policière, permettent d'exprimer de sérieux doutes pour le futur projet dont il est question aujourd'hui. Il apparaît également, d'après des contacts avec des membres du Conseil, que la travailleuse sociale de proximité (TSP) aurait du mal à se faire respecter par ces jeunes peu respectueux d'un espace sportif financé par les deniers des contribuables.

D'autres échos proviennent également de parents et utilisateurs d'autres espaces sportifs ouverts tels qu'à Beausobre. Il apparaît qu'à l'instar du Petit-Dézaley, des bandes de jeunes exogènes colonisent indûment ces espaces de détente sportifs, pourtant ouverts à tous. Ainsi, il n'est pas rare que les plus jeunes soient contraints de quitter les lieux et laisser la place à ces personnes sans gêne pour éviter des problèmes.

Lorsqu'on entend la délégation de la Municipalité expliquer que, malgré un règlement d'utilisation, rien n'est prévu pour assurer davantage de sécurité, si ce n'est justement le même mécanisme qui fait tant défaut au Petit-Dézaley, on a de quoi être inquiet. Bien que les nuisances aient fortement diminué durant l'été car ces mêmes bandes de jeunes préféreraient barboter à la piscine, il n'est de loin pas exclu que les mêmes nuisances inconvenantes resurgissent dès l'automne. De même, des problèmes avérés de consommation de drogue dans les cages d'escaliers des immeubles de la Gracieuse ne constituent certainement pas un cadre idéal autour du projet.

#### 3.2 *Un terrain multisports sexiste*

Face aux possibles excès d'utilisateurs désireux de se défouler dans ces espaces grillagés, il faut également s'interroger sur la pertinence d'un terrain favorisant justement des sports offensifs, tels que le football et le basket.

Pourquoi le projet ne propose-t-il pas, au contraire, un aménagement différent pour permettre l'exercice d'activités sportives moins violentes et accessibles au plus grand nombre, ainsi qu'au sexe féminin souvent mis de côté lors de ces activités sportives plutôt machistes.

#### 3.3 *Prévention de la violence urbaine par le sport : un mythe ?*

En début 2008, l'Institut de Criminologie de l'Université de Zurich a répondu à une demande du canton de Saint-Gall et enquêté auprès de **5200 adolescents de 338 classes** dans toutes les écoles au-delà de la troisième année scolaire. Le but était de fournir une évaluation compréhensive des différents facteurs pouvant expliquer la violence juvénile. Le renommé professeur en criminologie Martin Killias et la directrice d'études Simone Walser de l'Université de Zurich ont ensuite présenté leurs résultats **le 17 août 2009**.

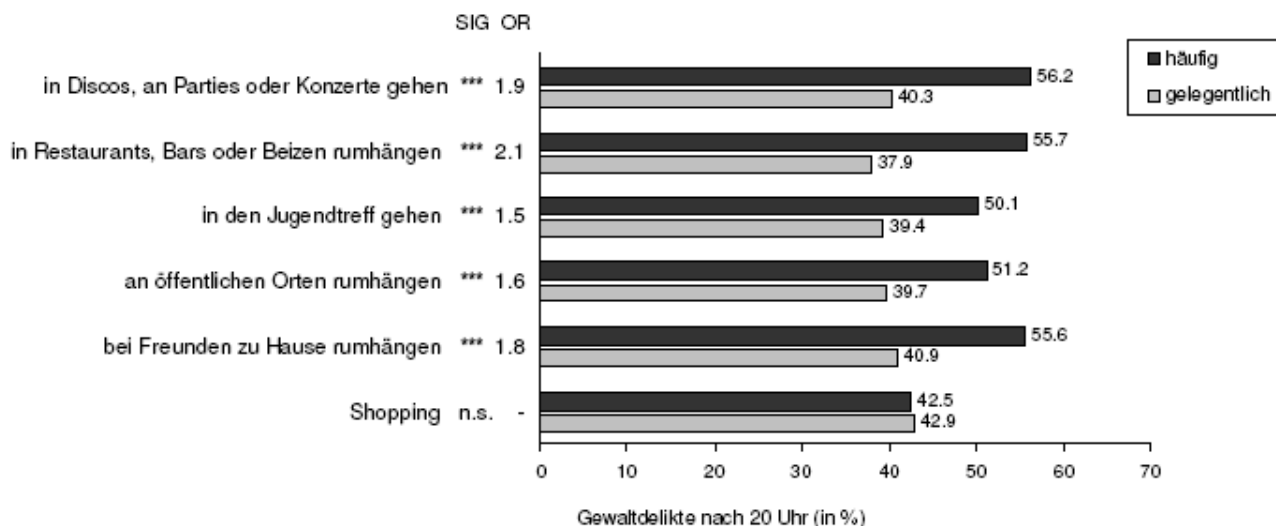
Selon l'étude publiée également sur Internet, les expériences violentes auxquelles font face les jeunes sont très répandues et sont beaucoup plus élevées que ne le suggèrent les statistiques policières. Alors que 29 % des adolescents interrogés ont reconnu avoir été victimes de violence criminelle, 26 % admettent avoir commis des actes violents.

• **L'espace public comme scène du crime**

D'après l'étude, les délinquants sont trois fois plus souvent de sexe masculin que féminin. 73 pour cent de tous les crimes sont commis dans les **lieux publics** : dans les rues, les places, les gares, les fêtes, dans des restaurants ou des centres commerciaux. Seul un sixième des actes violents sont commis dans une école.

*Violence après 20h00 selon des lieux de détente choisis*

Graphik 81: Gewaltdelikte nach 20 Uhr bei ausserhäuslichen Aktivitäten



On a également examiné les corrélations entre la délinquance juvénile et l'origine de la personne, sa situation familiale, le voisinage, les liens avec l'école, les activités de loisirs, l'alcool et les drogues, ainsi que l'activité dans les clubs sportifs. Un manque de contrôle parental, des absences fréquentes le soir et des sorties pour «traîner» sont également associées à une augmentation de la délinquance. La même chose s'applique pour la consommation d'alcool et de drogues. En revanche, les jeunes gens qui aiment aller à l'école sont, selon l'étude, en revanche moins enclins à la violence et à la criminalité.

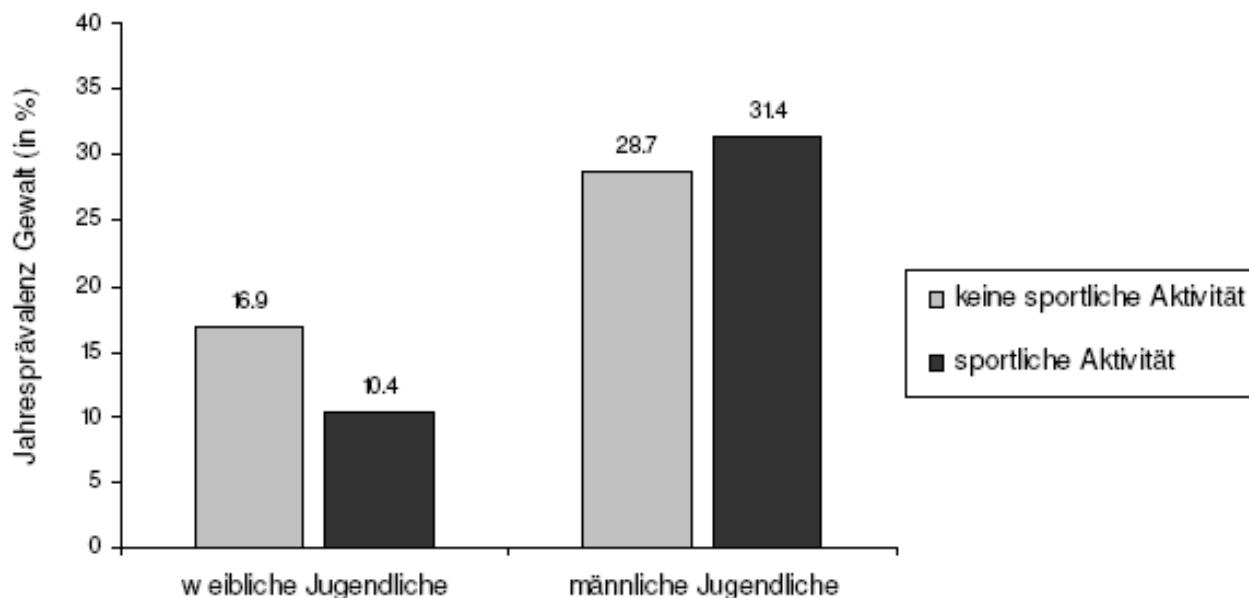
• **Le sport ne prévient pas toujours la violence**

L'étude montre également que le sport chez les adolescents suisses est moins lié à la violence, alors qu'elle est accrue auprès des jeunes issus de l'immigration. Les arts martiaux, le football ou le hockey sont particulièrement associés à une violence accrue. Inversement, les sports tels que le volley-ball, la gymnastique, la natation, le ski ou le vélo sont associés à moins de violence chez les jeunes (voir graphiques ci-dessous).

Le sondage, auquel ont participé **83%** de tous les jeunes en neuvième année scolaire, a également porté sur l'activité dans un club sportif. Ainsi, selon les conclusions de la directrice de l'étude, Mme Simone Walser, *les réponses ont montré que le "sport" n'est généralement pas un facteur de protection contre la violence*. Alors que les hommes ont tendance à devenir plus violents à la suite d'entraînements sportifs, ceux-ci n'ont pas d'influence notable sur les femmes.

*Violence selon le sexe et l'activité sportive*

Graphik 69: Selbstberichtete Gewalt bei sportlicher Aktivität nach Geschlecht

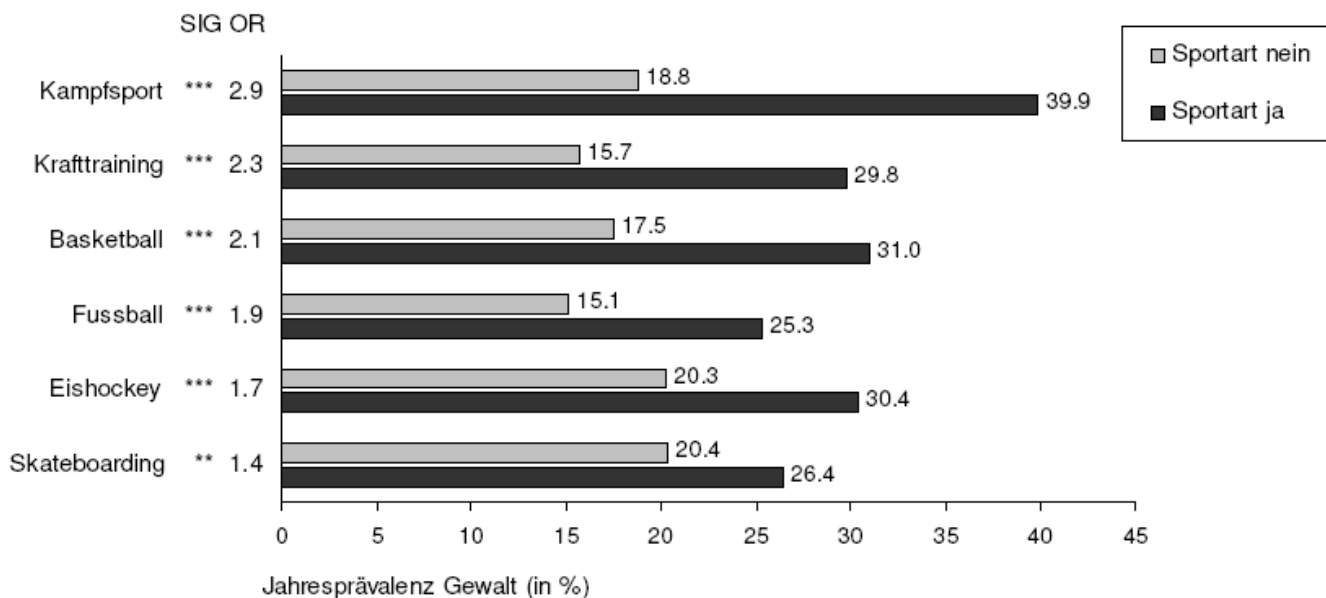


weibliche Jugendliche: \*\*\* (OR 1.8)

männliche Jugendliche: n.s.

*Violence selon le type d'activité sportive et l'entraînement*

Graphik 71: Selbstberichtete Gewalt bei Sportarten, die mit erhöhter Gewalt einhergehen



*Violence selon le type d'activité sportive, le sexe et l'origine*

Tabelle 13: Prävalenz Sportarten nach Geschlecht und Migrationshintergrund (in %)

| Sportart       | Prävalenz aller Jugendlicher | Prävalenz der Sporttreibenden | weibliche Jugendliche | männliche Jugendliche | Sign. | Non-Migranten | Migranten |
|----------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------|---------------|-----------|
| Schneesport    | 58.5                         | 64.5                          | 66.7                  | 62.3                  | **    | 73.6          | 36.9      |
| Fussball       | 52.8                         | 58.2                          | 44.6                  | 71.4                  | ***   | 53.9          | 71.1      |
| Schwimmen      | 40.4                         | 44.5                          | 53.4                  | 35.8                  | ***   | 44.9          | 42.7      |
| Jogging        | 37.0                         | 40.7                          | 51.0                  | 30.8                  | ***   | 39.1          | 45.4      |
| Krafttraining  | 34.4                         | 37.9                          | 24.5                  | 51.0                  | ***   | 35.3          | 44.2      |
| Volleyball     | 29.3                         | 32.3                          | 40.2                  | 24.6                  | ***   | 31.5          | 35.2      |
| Radsport       | 28.4                         | 31.3                          | 29.1                  | 33.5                  | **    | 35.6          | 18.7      |
| Unihockey      | 26.9                         | 29.7                          | 17.9                  | 41.1                  | ***   | 32.7          | 20.4      |
| Basketball     | 24.1                         | 26.6                          | 19.6                  | 33.3                  | ***   | 19.9          | 46.1      |
| Inlineskating  | 22.6                         | 24.9                          | 32.9                  | 17.1                  | ***   | 27.3          | 17.6      |
| Wandern        | 20.6                         | 22.7                          | 23.6                  | 21.8                  | ns    | 27.8          | 8.0       |
| Badminton      | 16.8                         | 18.5                          | 20.8                  | 16.3                  | ***   | 19.3          | 16.2      |
| Tanzsport      | 15.9                         | 17.5                          | 29.9                  | 5.5                   | ***   | 14.1          | 27.1      |
| Fitness        | 14.8                         | 16.3                          | 20.8                  | 12.0                  | ***   | 12.6          | 26.0      |
| Tennis         | 12.8                         | 14.1                          | 12.8                  | 15.3                  | *     | 13.8          | 15.2      |
| Kampfsport     | 9.7                          | 10.6                          | 6.2                   | 15.0                  | ***   | 8.3           | 16.5      |
| Handball       | 9.6                          | 10.6                          | 8.9                   | 12.3                  | ***   | 9.6           | 13.5      |
| Leichtathletik | 8.9                          | 9.8                           | 10.3                  | 9.3                   | ns    | 10.9          | 6.1       |
| Skateboarding  | 8.8                          | 9.7                           | 6.7                   | 12.6                  | ***   | 10.6          | 6.2       |
| Reiten         | 8.4                          | 9.3                           | 16.8                  | 2.0                   | ***   | 11.1          | 3.7       |
| Eishockey      | 6.2                          | 6.8                           | 2.8                   | 10.7                  | ***   | 6.9           | 5.9       |
| Kunstturnen    | 5.5                          | 6.0                           | 8.0                   | 4.1                   | ***   | 6.8           | 3.5       |

Hinweis: Die erste Spalte bezieht sich auf alle Jugendlichen, die restlichen nur auf diejenigen, die Sport betreiben. Mehrfachnennungen sind möglich.

Schneesport: Ski, Snowboard, Langlauf etc.

Radsport: Mountainbike, Rennvelo, BMX etc.

Wandern: inkl. Bergsteigen und Klettern

Badminton: inkl. Squash

Tanzsport: Ballett, Streetdance etc.

Fitness: Aerobic, Pilates etc.

Kampfsport: Judo, Kickboxen etc.

Kunstturnen: Geräte-, Bodenturnen, Akrobatik etc.

Bien que l'étude ait montré des corrélations entre violence, sexe et sports pratiqués, les professeurs Killias et Walser soulignent que la recherche des causes de la délinquance juvénile est beaucoup plus complexe. Alors que les jeunes d'origine immigrée vivent plus souvent dans les quartiers difficiles et ont moins accès à certains sports, il apparaît que les références familiales et le niveau d'insertion scolaire jouent aussi un rôle dans la préférence pour certains sports.

Cette étude est disponible sur Internet :

[http://www.tagblatt.ch/storage/med/streamsets/2009/august/24/31162\\_Bericht\\_Jugenddelinquenz\\_im\\_Kanton\\_SG.pdf](http://www.tagblatt.ch/storage/med/streamsets/2009/august/24/31162_Bericht_Jugenddelinquenz_im_Kanton_SG.pdf)

#### 4 CONCLUSION

Compte tenu des différentes considérations exprimées dans ce rapport, la minorité indique qu'elle ne peut soutenir entièrement les conclusions du préavis pour les raisons suivantes :

1. Le présent préavis manque de recul pour juger convenablement de l'expérience du Petit-Dézaley sur le long terme, et régler efficacement les problèmes de sécurité envers les plus jeunes, sans parler de la consommation de drogue aux abords du futur terrain multisports.
2. Les sports proposés sont problématiques du fait de leur potentiel de violence. La minorité s'étonne que la Municipalité ne puisse diversifier différemment son offre sportive pour toucher un éventail plus large d'utilisateurs, notamment ceux de sexe féminin.
3. En revanche, la minorité propose un amendement afin de scinder le préavis en deux, et de ne conserver pour l'instant que la place de jeux pour enfants, estimée à CHF 118'000.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de majorité et du rapport de minorité de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 118'000.00 pour l'aménagement d'une place de jeux à la Gracieuse, subsides non déduits;
2. de dire que ce montant sera prélevé sur le compte N° 9282.30 "Fonds de réserve pour la rénovation du patrimoine bâti";
3. de reporter pour l'instant la construction d'un terrain multisports après une analyse minutieuse des besoins sportifs disponibles.

au nom de la minorité de la commission  
Le rapporteur

Rémy Delalande